



DI-RHM : des soins prodigués aux patients au financement supplémentaire de l'activité infirmière. Que faut-il savoir et retenir ?



Objectifs de la journée de formation

Au terme de la journée, les participants auront reçu des **connaissances** et des **outils** relatifs à :

- la compréhension du **cheminement des données infirmières** depuis les unités de soins jusqu'au Ministère ainsi que des **implications financières** des DI-RHM;
- l'identification des **rôles attendus** de chacun des acteurs de l'hôpital concerné par le DI-RHM, ainsi que des **pistes d'action concrètes** permettant d'assurer un enregistrement infirmier efficace.

Déroulement de la journée de formation

La formation se déroule durant **une journée complète**, et sera animée par Fabienne Nicolas, chef de projets C-Ca, infirmière et licenciée en santé publique.

Les 4 axes principaux de la journée sont :

- le rappel des obligations légales et les implications financières liées aux RHM (Résumé Hospitalier Minimum)
- l'inventaire des étapes suivies entre le moment où les soins sont prodigués au chevet du patient et le moment où l'hôpital reçoit un financement supplémentaire lié à ces activités de soins.
- la détermination du rôle des différents acteurs de l'hôpital permettant que la collecte des données DI-RHM soit exhaustive et efficace.
- l'identification des éléments-clés minimaux garantissant un enregistrement infirmier qui soit gage de la visibilité des soins de l'hôpital

La formatrice veille à favoriser l'alternance entre, d'une part les **apports théoriques et méthodologiques** et, d'autre part, **la mise en situation concrète** au travers des résultats réels d'une institution-test.

Public concerné

- La formation est destinée à toute personne ayant un rôle au niveau de l'enregistrement des DI-RHM de son institution et en particulier au niveau du département infirmier et de la cellule de codage RHM : directions, cadres infirmiers, infirmier(e)s en chef, infirmiers référents pour le dossier infirmier / les DI-RHM, personnel chargé du suivi du codage, ...

Calendrier et conditions de participation

Dates

Jeudi 29 juin 2017 ou Jeudi 21 septembre 2017 de 9h15 à 15h45

Lieu

C-Consult advice, Avenue de la Closeraie,5 4000 Rocourt – Salle Corsendonk

Prix

Notes, pauses et lunch inclus : 250 euros HTVA par journée.

Tarif préférentiel pour les clients disposant de l'application statistique G-OMID/BMDI-NRG's **active** : 150 euros HTVA par journée.

Les frais d'inscription sont réglés dès réception de la facture.

! Toute inscription vaut engagement de paiement !

Inscriptions

Les inscriptions se font **sur notre site** : www.ccabe.com / événements

Nombre de participants

Minimum 6 / Maximum 12.

Nous nous réservons le droit d'annuler une formation, au plus tard 48 heures avant la date, si le nombre minimum de participants n'est pas atteint.

Renseignements

Contact pour tout renseignement concernant l'inscription, le contenu et le déroulement de la formation : Fabienne Nicolas, chef de projet : 04 224 94 10 – fni@ccabe.com

Reconnaissance de la formation

Nos formations s'inscrivent dans le cadre des formations permanentes obligatoires pour les professionnels concernés par l'arrêté royal du 13 juillet 2006 (demande en cours auprès du SPF).

En effet, tout cadre du département infirmier (au sens large) a l'obligation d'entretenir ses connaissances et ses compétences dans le cadre d'une formation permanente de 60 heures/4 ans notamment dans les domaines relatifs aux données hospitalières, dont le RHM et le DI-RHM font partie.

Remarque

Afin que vous puissiez réunir votre personnel autour de cette thématique, nous pouvons également organiser cette journée de formation au sein de votre institution. Pour d'avantage d'informations, ou pour connaître nos conditions, contactez Fabienne Nicolas : 04 224 94 10 ou fni@ccabe.com